St-Quentin Followin



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

SOUS-PREFECTURE DE LADER PRETATION DU CONSEIL MUNICIPAL

3 0 OCT. 2014 SEANCE DU 27 OCTOBRE 2014

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 21 octobre 2014, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Pascale RICCITIELLO à Jean-Marc PIREAUX - Florence BECHNA à Jean-Paul MOREL - Christianne SADIN à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Bénédicte KREBS a été désignée.

DELIB 2014.10.27 04

OBJET : Réhabilitation et extension d'anciennes écuries en salle familiale et associative à Tharabie – approbation des marchés de travaux

Madame Nicole MAUCLAIR, conseillère déléguée à la commande publique, informe les membres du Conseil Municipal qu'une procédure adaptée ouverte a été lancée le 15 juillet 2014 pour la réhabilitation et l'extension d'anciennes écuries en salle familiale et associative à Tharabie.

Cette consultation a fait l'objet de 16 lots séparés :

Lot n° 1 : VRD - Aménagements paysagers

Lot n° 2 : Démolition / Fondations / Maçonnerie

Lot n° 3 : Charpente bois / Couverture / Zinguerie

Lot n° 4 : Charpente métallique / Etanchéité / Couverture

Lot n° 5 : Interventions sur murs existants en pisé et moëllons pierres

Lot n° 6: Menuiseries extérieures alu

Lot n° 7 : Menuiseries intérieures bois

Lot n° 8 : Doublage / Cloisons / Faux plafonds / Isolation

Lot n° 9 : Carrelage / Faïence

Lot n° 10 : Peinture

Lot n° 11 : Serrureries / Vêture métallique / Clôtures

Lot n° 12 : Plomberie sanitaire / Chauffage / Ventilation

Lot n° 13 : Electricité / Courants forts / Courants faibles

Lot n° 14 : Elévateur PMR

Lot n° 15: Sols souples

Lot n° 16: Equipements office traiteur

1°) Les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de consultation sont les suivants :

Valeur technique au regard du mémoire joint au dossier de consultation détaillant les sous-critères suivants (60 %)

- mode opératoire pour la réalisation des travaux et solutions techniques mises en œuvre pour répondre aux contraintes du site et du CCTP (nombre de points : 22)
- moyens techniques et matériels affectés à l'exécution de la prestation (nombre de points : 10)
- moyens humains et qualifications mis à disposition pour l'exécution de la prestation (nombre de points : 16)
- gestion, retraitement ou élimination des déchets de chantier (nombre de points : 5)
- marques et références des matériaux et matériels en cas de proposition d'équivalents techniques aux prescriptions du CCTP (nombre de points : 7)

Prix (40%)

- 2°) La commission des marchés à procédure adaptée s'est réunie à deux reprises, le vendredi 12 septembre 2014 pour l'ouverture des plis (candidatures et offres) et le lundi 20 octobre 2014 pour l'analyse et le classement des offres par lot.
- 3°) Au vu des éléments précités, il est proposé aux membres du conseil municipal de retenir comme étant les offres économiquement les plus avantageuses les entreprises suivantes :
 - Pour le lot n° 1 VRD / Aménagements paysagers : l'entreprise GENEVRAY domiciliée à Vienne (38200) pour un montant de 72 474,50 € HT soit 86 969,40 € TTC
 - Pour le lot n° 2 : Démolition / Fondations / Maçonnerie : l'entreprise BTP CHARVET domiciliée à Bizonnes (38690) pour un montant de 139 139 € HT soit 166 966,80 € TTC
 - Pour le lot n° 3 : Charpente bois / Couverture / Zinguerie : l'entreprise ANNEQUIN FRERES domiciliée à St Blaise du Buis (38140) pour un montant de 265 825,02 € HT soit 318 990,02 € TTC
 - Pour le lot n° 4 : Charpente métallique / Etanchéité / Couverture : l'entreprise
 IOVINNI domiciliée à Renage (38140) pour un montant de 66 068,10 € HT soit
 79 281,72 € TTC
 - Pour le lot n° 5 : Interventions sur murs existants en pisé et moëllons pierres :
 l'entreprise ANNEQUIN FRERES domiciliée à St Blaise du Buis (38140) pour un montant de 103 050 € HT soit 123 660 € TTC
 - Pour le lot n° 6 : Menuiseries extérieures alu : l'entreprise BORELLO ISOCLAIR domiciliée à St Clair de la Tour (38110) pour un montant de 80 102,78 € HT soit 96 123,34 € TTC

- Pour le lot n° 7 : Menuiseries intérieures bois : l'entreprise DDM domiciliée à St
 Martin d'Hères (38400) pour un montant de 39 456,08 € HT soit 47 347,30 € TTC
- Pour le lot n° 8 : Doublage / Cloisons / Faux plafonds / Isolation : l'entreprise LUGIS domiciliée) Meyzieu (69880) pour un montant de 42 398,80 € HT soit 50 878,56 €
 TTC
- Pour le lot n° 9 : Carrelage / Faïence : l'entreprise CARRENT domiciliée à Vaulx en Velin (69120) pour un montant de 14 825 € HT soit 17 790 € TTC
- Pour le lot n° 10 : Peinture : l'entreprise SDFP TEIXEIRA domiciliée à Grenoble (38100) pour un montant de 26 900 € HT soit 32 280 € TTC
- <u>lot n° 11</u> : Serrureries / Vêture métallique / Clôtures : le marché a été déclaré sans suite et fait l'objet d'une nouvelle consultation
- Pour le lot n° 12 : Plomberie sanitaire / Chauffage / Ventilation : l'entreprise GONON-DHALLUIN domiciliée à St Jean de Bournay (38440) pour un montant de 107 892,34
 € HT soit 129 470,81 € TTC
- Pour le lot n° 13 : Electricité / Courants forts / Courants faibles : l'entreprise GED RHONE ALPES GROUPE domiciliée à Vaulx Milieu (38090) pour un montant de 75 637,16 € HT soit 90 764,59 € TTC
- Pour le lot n° 14 : Elévateur PMR : l'entreprise ADS ELEVATEUR domiciliée à Mornant (69440) pour un montant de 22 800 € HT (+ 580 € HT de maintenance / an) soit 24 054 € TTC taux de TVA applicable : 5.5 % (+ 696 € TTC de maintenance / an)
- Pour le lot n° 15 : Sols souples : l'entreprise COMPTOIR DES REVETEMENTS domiciliée à Villeurbanne (69100) pour un montant de 3 900 € HT soit 4 680 € TTC
- Pour le lot n° 16 : Equipements office traiteur : l'entreprise CUNY ENTREPRISE domiciliée à Bourg en Bresse (01000) pour un montant de 17 500 € HT soit 21 000 € TTC

Le montant total des marchés de travaux (hors lot n° 11) s'élève à 1 079 128,78 € HT.

Vu le Code des marchés publics dans son article 28,

Vu la délibération municipale n° 2014.04.24 01 du 24 avril 2014,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la passation des marchés avec les entreprises précitées.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant aux marchés.

 DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au Budget Prévisionnel 2014, article 2313.

Par 24 voix contre 5 (D. Cicala, O. Bedeau de l'Ecochère, T. Vachon, P.Saumon, C. Sadin).

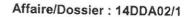
St-Quentin-Fallavier, le 28 octobre 2014. Publication et transmission en sous-préfecture le

28 OCT. 2014

Le Maire,

Michel E

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.







RAPPORT DE PRÉSENTATION ARTICLE 79 DU CODE DES MARCHES PUBLICS

A- IDENTIFIANTS

Collectivité ou Etablissement concerné :

Mairie de Saint Quentin Fallavier

BP 9

38295 Saint Quentin Fallavier Cedex Correspondant : Monsieur Le Maire

Objet du contrat :

Réhabilitation et extension d'anciennes écuries en salle familiale à Tharabie

Le projet consiste à la réhabilitation et à l'extension d'anciennes écuries en salle familiale. Ce projet doit permettre d'accueillir plusieurs activités : fêtes de familles, réunions, repas.

Marché ordinaire.

Décomposition en Tranches et Lots :

Lot 6 : Menuiseries extérieures alu Lot 7 : Menuiseries intérieures bois 38 Lot 8 : Doublage - Cloisons - Faux plafonds - Isolation Lot 9 : Carrelage - Faïences Lot 10 : Peinture Lot 11 : Serrurerie - Vêture métallique - Clôtures Lot 12 : Plomberie sanitaire - Chauffage - Ventilation Lot 13 : Electricité - Courants forts - Courants faibles Lot 14 : Elévateur PMR Lot 15 : Sols souples 55	00 530,00€ H.T. 5 645,00€ H.T. 8 955,00€ H.T. 2 925,00€ H.T. 2 550,00€ H.T. 7 824,20€ H.T. 5 939,50€ H.T. 05 000,00€ H.T. 15 000,00€ H.T. 530,00€ H.T. 3 950,00€ H.T.
---	---

Mode d'attribution du contrat :

Attribution en marchés séparés.







Titulaire(s) du contrat :

Lot 1:

GENEVRAY SAS sis à 38200 VIENNE pour un montant de 72 474,50 € H.T.

Lot 2

BTP CHARVET SARL sis à 38690 BIZONNES pour un montant de 139 139,00 € H.T.

Lot 3:

ANNEQUIN FRERES SARL sis à 38140 SAINT BLAISE DU BUIS pour un montant de 265 825,02 € H.T.

Lot 4:

SARL IOVINI sis à 38140 RENAGE pour un montant de 66 068,10 € H.T.

Lot 5:

ANNEQUIN FRERES SARL sis à 38140 SAINT BLAISE DU BUIS pour un montant de 103 050,00 € H.T.

Lot 6:

BORELLO ISOCLAIR sis à 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR pour un montant de 80 102,78 € H.T.

Lot 7:

D.D.M. (DAUPHINOISE DE MENUISERIE) sis à 38400 SAINT MARTIN D'HERES pour un montant de 39 456,08 € H.T.

Lot 8:

LUGIS SARL sis à 69883 MEYZIEU CEDEX pour un montant de 42 398,80 € H.T.

Lot 9

SAS CARRENT sis à 69120 VAULX EN VELIN pour un montant de 14 825,00 € H.T.

Lot 10:

SARL SDFP TEIXEIRA sis à 38100 GRENOBLE pour un montant de 26 900,00 € H.T.

Lot 12:

S.E.R. GONON - DHALLUIN sis à 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY pour un montant de 107 892,34 € H.T.

Lot 13:

G.E.D. RHONE ALPES - GROUPE EMILE DUFOUR sis à 38090 VAULX MILIEU pour un montant de 75 637,16 € H.T.

Lot 14:

ADS ELEVATEURS sis à 69440 MORNANT pour un montant de 22 800,00 € H.T.

Lot 15:

COMPTOIR DES REVETEMENTS sis à 69100 VILLEURBANNE pour un montant de 3 900,00 € H.T.

Lot 16:

CUNY ENTREPRISE sis à 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX pour un montant de 17 500,00 € H.T.







B- DÉFINITION DES BESOINS À SATISFAIRE ET MONTANT PRÉVU DE L'OPÉRATION

Les besoins à satisfaire sont tous compris au(x) présent(s) contrat(s).

C- ÉCONOMIE GÉNÉRALE DU CONTRAT

Déroulement prévu :

Délai d'exécution : 16 mois

Début d'exécution prévu le : 09/02/15

Prix envisagé:

Montant total prévisionnel : 1 218 610,00 € H.T.

Modalités de financement :

Budget propre de la collectivité

D- MOTIVATION DU CHOIX DU MODE DE PASSATION ADOPTÉ

Procédure choisie :

Procédure adaptée ouverte Article 28-I du CMP

E- DESCRIPTION DU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE SUIVIE

Organe(s) de publication des annonces :

Affiches de Grenoble paru le 18 juillet 2014

Détail du déroulement de la procédure :

Date d'envoi à la publication : Le 18/07/2014 Date limite de réception des offres : Le 11/09/2014

Délai de validité des offres : 120 Jours

Nombre d'offres reçues : voir le registre des dépôts Date de décision des candidatures : Le 12/09/2014 Date de jugement des offres : Le 20/10/2014







Informations sur la dématérialisation de la procédure :

Adresse de téléchargement du DCE : http://www.st-quentin-fallavier.fr

Adresse d'envoi des plis : www.marches-publics.info

Le représentant du pouvoir adjudicateur a offert un accès libre, direct et complet aux documents de consultation.

Le représentant du pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie électronique. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens.

Raison de l'abandon de la consultation :

Il n'est pas donné suite au lot n° 11 pour des motifs d'intérêts généraux.

Autres précisions :

Voir en outre :

Le procès-verbal et le rapport d'ouverture des offres.

F- CRITÈRES, CANDIDATS RETENUS ET MOTIFS DU CHOIX DE L'OFFRE RETENUE

Critères de choix :

Les critères de jugements des offres, sont pondérés de la manière suivante :

- 1- Valeur technique analysée au regard du mémoire technique joint au D.C.E, détaillant les sous critères suivants (pondération : 60%)
- mode opératoire pour la réalisation des travaux et solutions techniques mises en œuvre pour répondre aux contraintes du site et du CCTP (nombre de points : 22) moyens humains et qualifications mis à disposition pour l'exécution de la prestation (nombre de points : 16)
- moyens techniques et matériels affectés à l'exécution de la prestation (nombre de points : 10)
- marques et références des matériaux et matériels en cas de proposition d'équivalents techniques aux prescriptions du CCTP (nombre de points : 7)
- gestion, retraitement ou élimination des déchets de chantier (nombre de points : 5)
- 2- Prix des prestations (pondération : 40%)

Méthode de calcul des points :

<u>Critère 1</u>: Le calcul de la note globale pour le critère valeur technique est le suivant :

Note globale = 60% x (note obtenue par le candidat/note maximale pouvant être obtenue)

Le non-respect du formalisme du mémoire technique joint au dossier de consultation et un renvoi au mémoire technique de l'entreprise entrainera la note de 0.

Critère 2 : Pour le prix, une note de 0 à 40 points sera attribuée aux offres recevables.

L'offre la moins élevée se verra affecté la note maximale de 40 dans la mesure où l'écart avec l'estimation ne dépasse pas 35%. Ce sera l'offre de référence.





Une offre en deçà de 35% par rapport à l'estimation ne sera pas rejetée mais pénalisée selon le mode de calcul ci-dessous :

A partir de cette offre de référence, ayant obtenue les 40 pts,

- Pour les offres supérieures à l'offre de référence :

Note du candidat = (Offre de référence/ offre du candidat) X40

- Pour les offres inférieures à l'offre de référence :

Note du candidat = (Offre du candidat/ offre de référence) X40

Une note globale est affectée à chaque candidat sur 100 = nombre de points critère 1 + nombre de points critère 2

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

La collectivité pourra, après une première analyse des offres, engager pour certains lots, une phase de négociation technique et/ou financière préalablement au choix de l'attributaire du marché.

La négociation sera menée avec tous les candidats ayant remis une offre pour le lot concerné ou le nombre d'entreprises susceptibles d'être soumises à des négociations sera limité à 4 par lot. Dans ce cas, les 4 candidats seront retenus sur la base des critères décrits au règlement de consultation.





Candidats retenus et motifs de ce choix :

Lot 1:

ASTEN

CARREY YVES

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE

GENEVRAY SAS

LOUIS VAL TRAVAUX PUBLICS

Lot 2:

BTP CHARVET SARL ENTREPRISE SAUGEY SA FUZIER ET LAMBERT MAURICE GLANDUT

MOULIN TP

MRB RAY SAS

Lot 3:

ANNEQUIN FRERES SARL DUFOUR BOIS SAS

SARL HUGONNARD PHILIPPE

Lot 4:

ATELIERS BOIS ET COMPAGNIE

KCM

SARL IOVINI

Lot 5:

ANNEQUIN FRERES SARL

ATRIUM

COMBIER PIERRE JEAN

Lot 6:

BORELLO ISOCLAIR MARTIN G SARL SMA MENUISERIE ALU

Lot 7:

D.D.M. (DAUPHINOISE DE MENUISERIE)

PROPONNET SARL SAGA AGENCEMENT

SARL RIBEAUD MENUISERIE

SAS JULLIEN

SMS - SOCIETE DES MENUISERIES DE ST PRIEST

Lot 8:

DONETTI ET FILS

EURL BARATIER JEAN-PIERRE







LUGIS SARL SARL BELMONTOISE SARL CLEMENT DECOR SARL COGNE MARION

Lot 9:

AJ CERAMIC
AL'L FLOR
CARRELAGES BERRY SAS
C.M.M. - CARRELAGE MARBRERIE MEYZIEU
COMPTOIR DES REVETEMENTS
CREATIONS CERAMIQUES POSE
ENTREPRISE FRAGOLA
MIGNOLA CARRELAGES
SARL ROCHETON PASCAL
SARL VITTE CARRELAGE
SAS CARRENT
SIAUX SAS

Lot 10:

DONETTI ET FILS
EURL BARATIER JEAN-PIERRE
SARL BELMONTOISE
SARL CLEMENT DECOR
SARL FONTAINE PEINTURE - TAYEB HAMZAOUI
SARL ROBERT PLATRERIE - PEINTURE
SARL SDFP TEIXEIRA

Lot 11:

SARL IOVINI

Lot 12:

LANSARD ENTREPRISE S.E.R. GONON - DHALLUIN

Lot 13:

ELEC PARTNERS SARL
FPEL
G.E.D. RHONE ALPES - GROUPE EMILE DUFOUR
INEO RHONE ALPES
JEANJEAN SARL
LANSARD ENTREPRISE
UCEA

Lot 14:

ADS ELEVATEURS
ASCIER SAS
ATSET ASCENSEURS SARL
COPAS ASCENSEURS
SARL ERMHES
SEALIFT





THYSSEN KRUPP ASCENSEURS

Lot 15:

COMPTOIR DES REVETEMENTS SARL CLEMENT DECOR SIAUX SAS STORIA SARL

Lot 16:

CUNY ENTREPRISE

Motif du choix du titulaire :

Voir le procès-verbal et le rapport de jugement des offres.







G- CANDIDATURES ET OFFRES NON RETENUES ET MOTIF DE REJET

Candidatures non retenues (noms et motif de rejet):

Lot 3:

CHALOIN FRERES SARL FAVRAT CONSTRUCTIONS BOIS SAS SAS FRANCO DENIS

SCMI

Lot 5:

MAURICE GLANDUT

Motifs de rejet des candidatures : les qualifications requises ou les références de chantiers présentées n'ont pas été jugées satisfaisantes.

Offres non retenues (noms et motif de rejet):

Lot 1:

ASTEN

Motif du rejet : Classée 5

CARREY YVES

Motif du rejet : Classée 2

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE

Motif du rejet : Classée 4

LOUIS VAL TRAVAUX PUBLICS

Motif du rejet : Classée 3

Lot 2:

ENTREPRISE SAUGEY SA

Motif du rejet : Classée 5

FUZIER ET LAMBERT

Motif du rejet : Classée 2

MAURICE GLANDUT

Motif du rejet : Classée 7

MOULIN TP

Motif du rejet : Classée 4

MRB

Motif du rejet : Classée 6

RAY SAS

Motif du rejet : Classée 3

Lot 3:

DUFOUR BOIS SAS

Motif du rejet : Classée 3 SARL HUGONNARD PHILIPPE

Motif du rejet : Classée 2

Lot 4:

ATELIERS BOIS ET COMPAGNIE

Motif du rejet : Classée 2

KCM

Motif du rejet : Classée 3







Lot 5:

ATRIUM

Motif du rejet : Classée 3 COMBIER PIERRE JEAN Motif du rejet : Classée 2

Lot 6:

MARTIN G SARL

Motif du rejet : Classée 3 SMA MENUISERIE ALU Motif du rejet : Classée 2

Lot 7:

PROPONNET SARL

Motif du rejet : Classée 6

SAGA AGENCEMENT

Motif du rejet : Classée 3

SARL RIBEAUD MENUISERIE

Motif du rejet : Classée 2

SAS JULLIEN

Motif du rejet : Classée 4

SMS - SOCIETE DES MENUISERIES DE ST PRIEST

Motif du rejet : Classée 5

Lot 8:

DONETTI ET FILS

Motif du rejet : Classée 6

EURL BARATIER JEAN-PIERRE

Motif du rejet : Classée 4 SARL BELMONTOISE Motif du rejet : Classée 5 SARL CLEMENT DECOR Motif du rejet : Classée 2 SARL COGNE MARION Motif du rejet : Classée 3

Lot 9:

AJ CERAMIC

Motif du rejet : Classée 11

AL'L FLOR

Motif du rejet : Classée 2 CARRELAGES BERRY SAS Motif du rejet : Classée 10

C.M.M. - CARRELAGE MARBRERIE MEYZIEU

Motif du rejet : Classée 3

COMPTOIR DES REVETEMENTS

Motif du rejet : Classée 4

CREATIONS CERAMIQUES POSE

Motif du rejet : Classée 8
ENTREPRISE FRAGOLA
Motif du rejet : Classée 9
MIGNOLA CARRELAGES
Motif du rejet : Classée 12
SARL ROCHETON PASCAL







Motif du rejet : Classée 6 SARL VITTE CARRELAGE Motif du rejet : Classée 5

SIAUX SAS

Motif du rejet : Classée 7

Lot 10:

DONETTI ET FILS

Motif du rejet : Classée 7

EURL BARATIER JEAN-PIERRE

Motif du rejet : Classée 5 SARL BELMONTOISE Motif du rejet : Classée 6 SARL CLEMENT DECOR Motif du rejet : Classée 4

SARL FONTAINE PEINTURE - TAYEB HAMZAOUI

Motif du rejet : Classée 2

SARL ROBERT PLATRERIE - PEINTURE

Motif du rejet : Classée 3

Lot 11:

SARL IOVINI

Motif du rejet : Sans Suite

Lot 12:

LANSARD ENTREPRISE

Motif du rejet : Classée 2

Lot 13:

ELEC PARTNERS SARL Motif du rejet : Classée 3

FPEL

Motif du rejet : Classée 2 **INEO RHONE ALPES** Motif du rejet : Classée 7 JEANJEAN SARL

Motif du rejet : Classée 5 LANSARD ENTREPRISE

Motif du rejet : Classée 6

UCEA

Motif du rejet : Classée 4

Lot 14:

ASCIER SAS

Motif du rejet : Classée 7 ATSET ASCENSEURS SARL Motif du rejet : Classée 4 COPAS ASCENSEURS Motif du rejet : Classée 6 SARL ERMHES

Motif du rejet : Classée 2

SEALIFT

Motif du rejet : Classée 5

THYSSEN KRUPP ASCENSEURS

Motif du rejet : Classée 3





Lot 15:

SARL CLEMENT DECOR Motif du rejet : Classée 3

SIAUX SAS

Motif du rejet : Classée 2

STORIA SARL

Motif du rejet : Classée 4

Voir le procès-verbal et le rapport de jugement des offres.

H- JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS ÉVENTUELLES AUX SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES APPLICABLES

Sans Objet

I- ORIGINE DES FOURNITURES

Sans Objet

J- INFORMATIONS RELATIVES À LA SOUS-TRAITANCE

Sans Objet

A SAINT QUENTIN FALLAVIER, LE 21 OCTOBRE 2014

LA CONSEILLERE DELEGUEE,

NICOLE MAUCLAIR